Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FRAMLINGTON EQUITIES

AXA France Actions

Catégorie d'actions : AXA France Actions E Capitalisation EUR (ISIN : FR0011855238)
Cet OPCVM est géré par AXA IM Paris, filiale du Groupe AXA IM

Objectif et politique d'investissement

L'OPCVM est classé dans la catégorie suivante: « Actions françaises ».

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion de l'OPCVM est la recherche d'une croissance à long terme du capital mesurée en Euro en investissant principalement dans des sociétés de grandes et moyennes capitalisations domiciliées en France.

Politique d'investissement

L'OPCVM est activement géré afin de capturer les opportunités sur le marché des actions françaises. Les décisions d'investissement se fondent sur une combinaison d'analyses spécifiques macroéconomique, sectorielle et d'entreprise. Le processus de sélection des actions se base principalement sur une analyse rigoureuse du modèle économique des sociétés, de la qualité de gestion, des perspectives de croissance et du profil général de rendement-risque.
L'OPCVM investit à hauteur de 75 % de son actif au moins, en actions et autres titres éligibles au PEA dont 60% au moins en actions françaises de grandes et moyennes capitalisations de tout secteur économique.
L'OPCVM pourra également investir 25% de son actif sur d'autres marches internationaux, principalement des pays membres de l'OCDE ainsi que la Suisse.
L'OPCVM pourra s'exposer sur des marchés ou des actifs différents de son univers d'investissement. Ainsi, l'OPCVM pourra être exposé jusqu'à 10% de son actif dans des titres de créance et instruments du marché monétaire.
La sélection des instruments de crédit ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur le critère de notation et repose sur une analyse interne du risque de crédit. Ainsi même si la notation des instruments de bonne qualité de crédit sera souvent comprise entre AAA et BBB- (selon l'échelle Standard & Poor 's ou équivalent), la cession ou l'acquisition d'un instrument se fondera également sur d'autres critères d'analyse du gérant.
Dans la limite de 200% de l'actif net de l'OPCVM, la stratégie d'investissement peut être réalisée par des investissements en direct ou via des dérivés. L'OPCVM peut utiliser des dérivés également pour se couvrir.

Indicateur de référence

L'indice SBF 120, dividendes bruts réinvestis, est un indice établi par NYSE Euronext Paris, composé du CAC 40 regroupant les 40 premières capitalisations françaises, et du SBF 80 regroupant les 80 premières capitalisations françaises des premier et second marchés (hors CAC 40). La composition de l'indice est disponible sur le site: www.euronext.com.

Devise de l'OPCVM

Devise de référence de l'OPCVM : Euro.

Durée de placement recommandée

Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 8 ans.

Modalités de souscription/rachat

Les ordres de souscription, de rachat et d'échange entre les actions C et D doivent parvenir auprès du dépositaire, chaque jour ouvré avant 14h00 (heure de Paris) et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative.
L'attention des actionnaires est attirée sur l'existence potentielle de délais de traitement supplémentaires du fait de l'existence d'intermédiaires tels que le conseiller financier ou le distributeur.
La valeur liquidative de cet OPCVM est calculée sur une base quotidienne.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ← → **Risque plus élevé**

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

L'OPCVM n'est pas garanti en capital. Il est investi sur des marchés et/ou utilise des techniques ou instruments, soumis à des variations à la hausse comme à la baisse pouvant engendrer des gains ou des pertes.

L'indicateur de risque de l'OPCVM est représentatif de son exposition aux marchés actions françaises.

Risques importants non pris en compte par l'indicateur de risque

Risque de contrepartie : risque d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie de l'OPCVM, pouvant conduire à un défaut de paiement ou de livraison.

Risque de crédit : risque que les émetteurs des instruments de dette détenus par l'OPCVM puissent faire défaut ou voir leur qualité de crédit se dégrader, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Impact de certaines techniques de gestion telles que la gestion de dérivés: certaines techniques de gestion comportent des risques spécifiques tels que risques de liquidité, de crédit, de contrepartie, risques liés aux sous-jacents, risques juridiques, de valorisation et opérationnels.
Le recours à ces techniques peut également entraîner/impliquer un levier ayant pour conséquence une amplification des mouvements de marché sur l'OPCVM et pouvant engendrer des risques de pertes importantes.

FRAMLINGTON EQUITIES

AXA France Actions

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	4.50%
Frais de sortie	Aucun
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	2.18%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

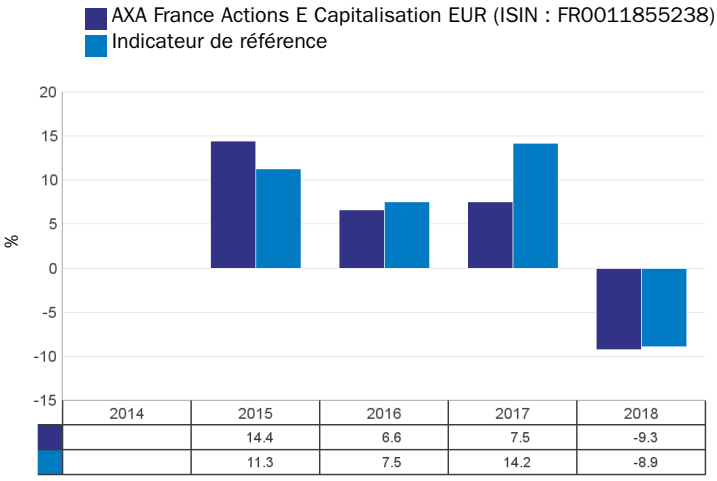
Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Les frais courants sont fondés sur les dépenses de la période des 12 derniers mois se terminant en décembre 2018. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de performance
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM. Certaines stratégies d'investissement entraînant une rotation du portefeuille régulière génèrent des coûts supplémentaires de transaction

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la section « frais » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.axa-im.com.

Performances passées



	2014	2015	2016	2017	2018
		14.4	6.6	7.5	-9.3
		11.3	7.5	14.2	-8.9

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances présentées sont nettes de frais. Les frais d'entrée et de sortie ne sont pas inclus dans les performances.

L'OPCVM a été créé le 05/11/1977 et la catégorie d'actions a été lancée en 2014.

Les performances passées sont calculées en Euro et sont exprimées en pourcentage de la valeur liquidative de l'OPCVM à chaque fin d'année.

Informations pratiques

Dépositaire :

BNP-Paribas Securities Services, Grands Moulins de Pantin
9, rue du Débarcadère - 93500 Pantin

Informations supplémentaires :

Plus d'informations concernant cet OPCVM, tels que le dernier prospectus, ainsi que le rapport annuel ou semi-annuel sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion ou bien sur le site www.axa-im.com.

Des détails sur la politique de rémunération actuelle de la société de gestion sont disponibles à l'adresse https://www.axa-im.com/en/remuneration. Ils incluent la description du mode d'attribution de la rémunération et des avantages aux employés ainsi que le comité de rémunération. La société de gestion peut en fournir une copie papier sur demande.

Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative :

La dernière valeur liquidative de l'OPCVM est disponible sur simple demande auprès d'AXA Investment Managers Paris ou sur son site www.axa-im.com.

Fiscalité :

L'OPCVM est soumis au régime fiscal de la France. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller habituel.

Déclaration de responsabilité :

La responsabilité d'AXA Investment Managers Paris ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM. L'OPCVM n'est pas ouvert aux Investisseurs US visés dans le prospectus.